

# LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le 4 MAI 2012

Monsieur le Président,

En tant que membre du Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés, vous avez bien voulu attirer l'attention de Nicolas SARKOZY sur l'insertion des personnes en situation de handicap.

Je tenais à vous assurer qu'il avait pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite et qu'il souhaitait vous remercier.

Nicolas SARKOZY connaît les situations souvent très difficiles auxquelles peuvent être confrontées les personnes qui sont en situation de handicap.

Dès le début de son mandat, il s'est attaché, avec détermination, à remplir tous les engagements qu'il avait pris pour que chaque personne en situation de handicap trouve toute sa place dans notre communauté nationale. La différence doit être reconnue comme une richesse à mettre en valeur. C'est ainsi, par exemple, qu'il a voulu nommer pour la première fois préfet un sous-préfet en situation de handicap, qui a mené ses missions avec un courage exceptionnel.

Depuis l'élection de Nicolas SARKOZY, de nombreuses mesures ont été engagées dans la continuité de la loi du 11 février 2005 en faveur de l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Monsieur Cédric LORANT  
Président  
UNISDA  
254, rue Saint-Jacques  
75005 PARIS

Ainsi, le chantier de l'accessibilité des personnes handicapées dans les lieux publics a été accéléré et aucune dérogation à la réglementation prévue par la loi de 2005 n'a été acceptée par le Gouvernement. Les évolutions apportées par la loi Paul Blanc du 28 juillet 2011 ont permis de renforcer l'accessibilité des logements pour étudiants et des résidences de tourisme. L'accessibilité totale des bâtiments neufs est un objectif qui devra être atteint à l'horizon 2015.

Notre action résolue et continue dans ce domaine a trouvé un nouvel élan avec la seconde Conférence nationale du handicap au cours de laquelle Nicolas SARKOZY a engagé des plans de mise en accessibilité des lieux de travail dans la fonction publique ainsi que d'accessibilité numérique des sites internet de l'Etat et du Gouvernement.

Les Objectifs du Plan pluriannuel 2008-2014 pour un accompagnement tout au long de la vie des personnes handicapées sont, par ailleurs, en voie d'être tenus : 50% des 51 400 places programmées étaient déjà autorisées à mi-parcours. Pour les enfants, 68% des crédits ont été délégués en région et 50% des places prévues sont installées.

Comme Nicolas SARKOZY s'y était engagé durant la campagne présidentielle de 2007, l'allocation pour adulte handicapé (AAH), qui compte 900 000 bénéficiaires, a été revalorisée de 25 % sur le quinquennat, ce qui représente un effort financier de près de 2,3 milliards d'euros sur cinq ans. Cette prestation s'élève depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier à 759,98 euros et atteindra la somme de 776,59 euros en septembre prochain, soit une hausse mensuelle de 155 euros par rapport à 2007. Pour les personnes les plus lourdement handicapées, l'AAH se cumule avec d'autres aides. Les prestations sociales en faveur des personnes handicapées continueront de bénéficier d'une indexation favorable. En outre, les règles de cumul entre l'AAH et un revenu professionnel ont été améliorées : désormais le cumul est possible jusqu'à 1,3 SMIC contre 1,1 auparavant. Il s'agit d'un effort significatif pour la solidarité nationale qui doit être maintenu, car il est au cœur du modèle social de justice défendu par Nicolas SARKOZY.

Entre 2005 et 2010, le montant moyen de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a également été multiplié par deux, pour s'élever à 800 euros. En 2011, ce sont 112 000 personnes qui en bénéficient. Désormais, l'aide est personnalisée, centrée sur la personne et son projet de vie. Nicolas SARKOZY propose d'aller plus loin en étendant le champ de la PCH afin de répondre à certains besoins aujourd'hui non pris en charge.

Grâce à la politique volontariste que nous menons, les personnes handicapées trouvent peu à peu leur place dans le monde du travail : 49% des entreprises assujetties dépassent aujourd'hui l'objectif de 6% de salariés handicapés et ce pourcentage dans le secteur public approche les 5%. Le nombre des entreprises n'employant aucun travailleur handicapé a diminué de 93% entre 2008 et 2010. Aujourd'hui, ce sont près de 787 000 personnes handicapées qui sont en situation d'emploi. Cet effort doit être poursuivi. Par exemple, pour ce faire, Nicolas SARKOZY a annoncé, le 8 juin dernier, lors de la seconde

conférence nationale du handicap, la création de 3 000 places supplémentaires dans les entreprises adaptées sur trois ans.

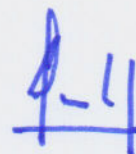
Par ailleurs, Nicolas SARKOZY souhaite consacrer des moyens particuliers à l'école et à la formation, pour améliorer le niveau de qualification des personnes handicapées et leur ouvrir un meilleur accès à l'emploi, avec un appui personnalisé de Pôle emploi ou de CAP emploi.

En matière de prise en charge des élèves handicapés, des avancées majeures ont été réalisées. Grâce au doublement des moyens financiers qui y sont consacrés, ce sont en effet plus de 210 000 enfants qui sont désormais scolarisés, ce qui représente une hausse de 38% par rapport à 2007. A la rentrée scolaire 2011, plus de 41 000 équivalents temps-plein (ETP) ont été affectés à l'accompagnement des enfants handicapés par l'Education nationale, soit 10 000 de plus qu'en 2010. Au total, depuis 2007, le nombre d'enfants bénéficiant d'un accompagnement individuel aura doublé. Outre ces bons résultats, sur le plan quantitatif, il faut noter que le nombre d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), a doublé entre 2007 et 2010 (23 261 ETP en 2010, contre 10 247 ETP en 2006), faisant passer les moyens consacrés à cet accompagnement de 160,3 millions d'euros à 342,5.

Nicolas SARKOZY, lors de la Conférence nationale du handicap (CNH) le 8 juin dernier, a accru cet effort : 2 000 assistants de scolarisation supplémentaires ont été recrutés à la rentrée 2011, 4 500 le seront à la rentrée 2012, 7 200 à la rentrée 2013. En outre, ces personnels seront mieux formés, plus qualifiés et recrutés sur des contrats publics de trois ans renouvelables une fois pour accompagner les élèves handicapés dans la durée.

Nicolas SARKOZY souhaite, enfin, vous féliciter pour la bataille que vous menez en faveur du handicap et salue votre action à la tête de l'UNISDA. Il partage la plupart de vos préoccupations et conduira une politique du handicap conforme à vos attentes.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT  
Directeur de campagne de M. Nicolas SARKOZY